



Ministère de la santé,
de la jeunesse et des sports

Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins



Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Recherche clinique translationnelle Inserm/INCa/DHOS

Appel à Projets 2008

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, l'Institut National du Cancer et la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins lancent un appel à projets de recherche clinique translationnelle collaboratifs entre les Unités de recherche Inserm, les contrats AVENIR et ESPRI et les Centres d'investigation clinique (CIC).

Champ de l'appel à Projets :

Cet appel d'offres a pour but de soutenir des projets de recherche assurant le continuum entre la recherche fondamentale des Unités et la recherche clinique translationnelle appliquée chez des patients dans les CIC.

Eligibilité :

Les projets éligibles concerneront tous les domaines de la recherche clinique et de l'épidémiologie clinique.

Les projets devront être portés par deux investigateurs : l'un, chercheur ou médecin titulaire hospitalo-universitaire inscrit sur le profil d'une Unité, d'un contrat AVENIR ou ESPRI, l'autre médecin hospitalo-universitaire ou hospitalier travaillant dans un CIC, appartenant notamment à un département (ou une fédération) de recherche clinique, ou un Service hospitalo-universitaire. Les CIC plurithématiques, d'épidémiologie clinique, et de biothérapie sont concernés par l'appel d'offres.

Les projets collaboratifs pourront inclure plusieurs CIC sous la coordination d'un CIC coordinateur dans le cadre des réseaux thématiques des CIC. La durée des projets sera au maximum de 24 mois.

Le Département de Recherche Clinique et Thérapeutique (DRCT) de l'Inserm est à la disposition des investigateurs, qui le souhaiteraient, pour les conseiller dans l'élaboration du dossier de demande.

Critères de sélection

- Compétences des candidats pour entreprendre une recherche clinique translationnelle.
- Qualité et originalité du projet
- **Implication du CIC dans la réalisation du projet**
- Qualité et faisabilité du transfert des résultats d'une recherche fondamentale dans un essai clinique
- Qualité des collaborations proposées
- Importance des retombées attendues en termes de santé dans la prise en charge des patients.

Evaluation :

Les projets seront évalués par un Comité d'experts constitué par l'Inserm et la DHOS.

Financement :

Le montant global de l'AAP est de 2 M€. Les projets retenus seront financés entre 50 K€ et 100 K€ sur l'année 2008 et 2009. Les crédits seront dévolus à des dépenses de fonctionnement et/ou de personnel.

Promotion :

La promotion des projets retenus sera réalisée par les établissements de santé concernés ou par l'Inserm (les règles de choix du promoteur respecteront la nécessité d'un partage équilibré des promotions entre l'Inserm et les établissements de santé).

Les dossiers pourront être téléchargés sur le site <http://www.inserm.fr>
(rubrique Appels d'offres)

Le dossier devra être retourné par email à l'adresse suivante :
cic@tolbiac.inserm.fr

ET par courrier postal en :

1 exemplaire (avec signatures originales) à :

« AAP Recherche translationnelle »

Mission Infrastructures de recherche clinique

INSERM - DRCT - 10^{ème} étage. p.142

101 rue de Tolbiac- 75654 Paris Cedex 13

1 exemplaire (avec signatures originales) à :

Ministère de la santé de la Jeunesse et des Sports

Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS)

Mission de l'observation, de la prospective et de la recherche clinique

14, avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

**1 exemplaire (avec signatures originales) pour les projets en
cancérologie** à :

Institut National du Cancer

Département Recherche Clinique

52, avenue André Morizet- 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

Pour tout renseignement merci de prendre contact avec :

Claude Gaultier, Georges Dagher, Hélène Pollard (Inserm)

Tél. : 01 44 23 61 34 / 63 57 / 6778

claudio.gaultier@tolbiac.inserm.fr

georges.dagher@tolbiac.inserm.fr

helene.pollard@tolbiac.inserm.fr

Christophe Misse (DHOS)

Tél. : 01 40 56 64 18 / 44 02

christophe.misse@sante.gouv.fr

Raymond Pamphile (INCa)

Tél : 01 41 10 16 15

rpamphile@institutcancer.fr

A transmettre au plus tard le : 13 Décembre 2007 (12h)